



CHARTRE REGIONALE DES EVENEMENTS DE SENSIBILISATION A L'ALIMENTATION DURABLE PAR LES ACTEURS DES INITIATIVES CITOYENNES.

Pourquoi une charte :

De nombreuses initiatives lancées par des associations (acteurs économiques, consommateurs...) ou des collectifs de citoyens s'organisent sur le territoire régional. D'envergure et de moyens mis en œuvre très différents, elles ont pour points communs de diffuser des pratiques alternatives pour l'alimentation. Ces manifestations témoignent de l'intérêt croissant pour ce sujet et du dynamisme mis en œuvre par les structures organisatrices.

La Région souhaite démultiplier la portée de la sensibilisation auprès du public en créant les conditions d'une visibilité plus importante de ces manifestations auprès du grand public. Il s'agit de montrer que ces manifestations constituent un archipel d'initiatives qui irriguent le territoire régional.

L'action de communication, qui sera menée par la Région, permettra de toucher et d'entraîner un large public vers ces manifestations renforçant ainsi leur impact.

La Région souhaite ainsi montrer son engagement pour une alimentation durable, ce qui renforcera le positionnement touristique d'une région où 'l'on mange vraiment bien'.

A qui s'adresse la charte :

La charte s'adresse à l'ensemble des organisateurs d'évènements de sensibilisation à l'alimentation durable, qu'ils soient subventionnés ou non.

Ces évènements sont des manifestations de proximité à but non commercial, mais à forte valeur éducative qui peuvent prendre des formes très variées (fêtes, festivals, forum ...).

L'action doit avoir une portée d'intérêt général et s'inscrire clairement dans les enjeux de transition écologique, de mise en relation des acteurs du système alimentaire et de la transparence de l'information entre ces acteurs.

Ces enjeux doivent être au cœur de l'organisation et du contenu de la manifestation.

Le recours à d'autres financeurs, intervenants extérieurs, ou organismes ne devra pas être en contradiction avec la stratégie régionale en faveur de l'alimentation 2017 – 2021.

Contact : Florence Lejars, 02 38 71 27 07 et florence.lejars@regioncentre.fr

DECLARATION D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SENSIBILISATION A L'ALIMENTATION DURABLE
--

L'émergence de Systèmes Alimentaires Territoriaux sur le territoire régional passe par une appropriation, par les habitants et les acteurs économiques, des enjeux d'une alimentation durable. Le déploiement de la stratégie régionale en faveur de l'alimentation nécessite que les actions de sensibilisation auprès du grand public se renforcent.

Organisateurs d'une manifestation (fêtes, festivals, forum ...), nous souhaitons participer à la diffusion des pratiques alternatives en matière d'alimentation. Nous reconnaissons que les manifestations contribuent à répondre à l'intérêt des citoyens sur ce sujet et à développer la prise de conscience nécessaire à un changement de pratiques en matière d'alimentation.

Sur la base de ce constat, nous attestons :

- Du besoin de nous engager, à notre échelle et selon nos moyens,
- Du rôle que nous pouvons tenir pour entraîner les acteurs vers la transition écologique,
- De la nécessité de mettre en relation les acteurs du système alimentaire, dans un objectif de transparence de l'information.
- De la nécessité de faciliter le changement de pratiques en mettant à disposition des participants les outils ou informations facilitant le passage à l'action.

Ainsi, nous déclarons adhérer aux principes suivants :

1 La manifestation doit avoir une valeur éducative forte qui repose à la fois sur les thèmes abordés et le choix de son format. Parmi les thèmes choisis, la relation alimentation/santé doit être notamment abordée.

2 Son but est non commercial.

3 L'intérêt général de la manifestation repose sur l'implication des différents acteurs de l'alimentation, la transparence des informations diffusées et les interactions prévues avec les visiteurs.

4 Le choix des autres partenaires (financiers ou pas), des intervenants ou des organismes prestataires ne doit pas être en contradiction avec la stratégie régionale en faveur de l'alimentation 2017 – 2021.

La présente déclaration formalise notre engagement au titre de la charte régionale des événements de sensibilisation à l'alimentation durable par les acteurs des initiatives citoyennes.

Pour la structure organisatrice de la manifestation qui se déroulera du / /
au / / .

Date : / /

Signature de l'organisateur :